



Publié le 30/09/2022

Immobilière 3F et l'EPFIF signent un protocole d'accord pour la requalification des copropriétés dégradées à Clichy-sous-Bois (93)

Dans le cadre de l'opération de requalification des copropriétés dégradées à Clichy-sous-Bois (ORCOD-IN), l'EPF Île-de-France et Immobilière 3F ont signé un protocole d'accord au cours du Congrès USH 2022, visant à réhabiliter et transformer 110 logements du Chêne Pointu en logements sociaux.

Par la signature de ce protocole d'accord, <u>l'EPFIF</u> et **Immobilière 3F** organisent leurs interventions respectives pour accélérer le calendrier, réaliser les études et les travaux de réhabilitation, sans attendre la finalisation de la maîtrise foncière de l'intégralité des logements par l'EPF Île-de-France.

Ce nouveau projet s'intègre dans la transformation en cours du Bas-Clichy via l'ORCOD-IN. La maîtrise foncière des immeubles par l'EPFIF s'accélère, les relogements des ménages sont en cours, afin de permettre la démolition de 1 240 logements, et la création d'une offre de logements neufs et diversifiés.

Avec cette nouvelle opération, l'EPFIF et 3F permettent la réhabilitation d'immeubles qui ne pouvaient être maintenus sous le statut de la copropriété.

Immobilière 3F est l'un des principaux bailleurs partenaire de l'ORCOD IN de Clichy-sous-Bois, de l'EPFIF et de la Ville, au travers du relogement de centaines de ménages, la construction de logements neufs et le rachat d'immeubles en copropriété, pour les réhabiliter.